

Pour un meilleur accès aux soins

Québec donne le feu vert à la construction de 150 logements pour le personnel de santé œuvrant au Nunavik

Québec, le 14 avril 2023 – Pour soutenir les efforts cliniques en cours avec l’offre de nouveaux services dans les centres de santé de Tulattavik et d’Inuulitsivik, le ministre de la Santé, Christian Dubé, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, Ian Lafrenière, ainsi que le député d’Ungava, Denis Lamothe, annoncent l’autorisation de l’exécution des travaux de construction de 150 logements pour le personnel de santé œuvrant au Nunavik, dès cet été.

Ces nouvelles unités s’ajouteront aux logements actuellement disponibles pour le personnel des centres de santé de Tulattavik et d’Inuulitsivik et pour celui de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN), qui sont déjà pleinement exploités. Il est à préciser que le marché immobilier au Nunavik fait face à divers défis et peine à couvrir les besoins en hébergement pour la région.

Rappelons que ce projet de construction s’inscrit dans l’ensemble des efforts déployés par le gouvernement pour améliorer l’attractivité et la rétention de la main-d’œuvre dans l’ensemble du réseau de la santé, et plus particulièrement au Nunavik. Il permettra ultimement d’améliorer l’accès à des soins de qualité pour les citoyens.

Citations :

« Un des freins majeurs à l’attraction du personnel de la santé au Nunavik est le manque de logements. Notre gouvernement pose ainsi un geste concret pour améliorer l’attractivité et la rétention de main-d’œuvre afin de répondre aux importants besoins. Concrètement, ce sont les citoyens et citoyennes de ces communautés qui en seront gagnants et qui auront accès à des soins de santé de qualité. Nous avons à cœur de proposer un environnement de travail attractif et de qualité pour notre personnel, en plus d’améliorer l’accessibilité pour tout le monde. Ce sont des éléments phares de notre Plan santé. »

Christian Dubé, ministre de la Santé

« Ce projet témoigne de l’importance que notre gouvernement accorde au mieux-être des personnes qui vivent dans le Nord-du-Québec. J’ai espoir que cette nouvelle renforce la capacité à être compétitif en matière de recrutement et de rétention du personnel de santé dans la région. De plus, ce projet s’inscrit dans les efforts du gouvernement à développer, au Nunavik, de nouvelles unités de soins de qualité pour répondre aux multiples besoins en matière de santé. »

Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit

« L’annonce de ce projet de construction de logements pour le personnel de santé qui œuvre sur les territoires couverts par les centres de santé de Tulattavik et d’Inuulitsivik répond à un besoin essentiel.

Ce sont l'ensemble des communautés de la région du Nunavik qui bénéficieront de l'arrivée de ces nouveaux professionnels de la santé. Nous allons suivre de près l'évolution de ce projet et nous y serons pour l'inauguration. »

Denis Lamothe, député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre de la Sécurité publique

« La disponibilité d'un logement de qualité est un élément essentiel dans notre capacité à attirer et à retenir ici, au Nunavik, nos professionnels de la santé. Nous savons que l'offre est très limitée dans les communautés. Les logements actuellement disponibles ne suffisent plus pour répondre à notre besoin de renforcement des équipes et pour attirer de nouveaux professionnels. C'est donc un besoin important auquel nous allons répondre avec la disponibilité de ces logements. Cette autorisation d'exécution nous permet d'aller vite et de concrétiser ce projet qui aura un fort impact sur les services à proposer à la population. »

Jennifer Munick-Watkins, directrice générale de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN)

Faits saillants :

- Les centres de santé de Tulattavik et d'Inuulitsivik desservent présentement les 14 communautés inuites.
- Le projet de logement est de type résidentiel. Chaque appartement disposera d'une ou deux chambres et d'un espace de vie comme le salon, la salle de bain, la cuisine et une salle à manger. Des espaces communs sont également prévus.
- Selon l'échéancier prévu, la réception avec réserve des logements se fera progressivement à partir du printemps 2024.
- La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) est gestionnaire de ce projet qui représente un investissement de 176,5 millions \$.

– 30 –

Renseignements : Antoine de la Durantaye
Attaché de presse
Cabinet du ministre de la Santé
418 558-6039